50e Année - No 3587 - Le No 0.30 c. PARAIT LE SAMEDI 30 Juillet 1938.

# SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 14 francs.
Autres départements ..... 16 francs.
Etranger ..... 25 francs.
*On s'abonne dans tous les Bureaux de — Poste —*

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Téléphone 1.48. R. C. Sisteron 117. C.-C. R. Marseille 156-36.
*Fondateur : A. TURIN — Directeur : M.-PASCAL LIEUTIER*

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), et à l'Agence de publicité CHIMOT, 3, rue d'Ambroise, PARIS, 2e
*et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) .....2,15
Réclames, (la ligne) .....1,50
Commerciales, (la ligne) .....1,50
*Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite de gré à gré.*

## Et l'on parla de...

J'eus la bonne fortune, au banquet de nos ministres provençaux, d'être assis entre le docteur Küss, président des anciens élèves du Lycée de Marseille et Montagné, président du groupe « Provence » à Paris. Comme on se connait et que l'on use de la même langue pour célébrer la même terre ancestrale, je vous laisse à penser qu'on ne se priva pas d'échanger propos sur maints sujets.

Entre temps on vida un verre des crus fameux, se régalant de lamper du soleil de chez nous, et l'on admirait les chefs-d'œuvre de Mestre Reboul, ayant placé devant nous une grosse *sartan me de castagno e sus braso flamant coume rai de souleu* ; tout à côté sur un coussin à couleurs vives un portrait de Mireille, que nous croquames avec délices à coups de poutoun, étant d'un sucre nougaté capable de mener à péché de gourmandise Saint-Antoine et tous les anachoretes, cénobites, ermites de l'univers.

Que je vous présente mes très éminents et charmants commensaux. Le Docteur Küss est un savant médecin, ou plutôt chirurgien de haute et légitime notoriété, de plus un savant en tout ce qui concerne notre Midi, son histoire, sa littérature, ses arts majeurs et populaires, son folklore. Il collectionna avec gout et avec passion ce qui lui parait au mieux évoquer la terre frottée d'ail, pour cette raison dite encore la gueuse parfumée.

L. Montagné est le grand peintre de notre empire rhodanien, enfant d'Avignon, dont le talent dépasse ce qu'on en pourrait exprimer en éloges, son œuvre affirmant sa valeur. Lui aussi s'intéresse à tout ce qui tient à la vaste, splendide région. Il fut, disons-le en passant, le peintre de la mission Charcot, allant dans les glaces retrouver ce soleil de minuit qui n'a rien du notre.

Donc, dame Sartan, nous ayant mis en verve et un tantinet aussi *lou requis* Chateauneuf-du-Pape, lou Cassis-Bodus et le Taradeau, comte de Rohan-Chabot, sans oublier le Porquerolles, Madame Fournier, après avoir dit avec Frédéric Mistral :

*Beure l'alegresso*
*Em'uno mestresso*
*Es de Jupiter la felicita*
*Maï sus la Mountagno*
*Manja de castagno*
*Vau maï que l'amour senso liberta !*

on parla de... Sisteron.

Comme ils connaissent bien cette admirable cité mes deux bons voisins de table ! Comme ils en témoignent culte et qu'ils sont prodigues d'éloges sur son pittoresque, ses attraits, l'étrangeté de ses visions changeantes au gré des endroits et aux jeux des éclairements ; la majesté de la Durance et son caprice de princesse se faufilant à l'étroit de la Beaume pour s'offrir ensuite un lit de fleuve opulent.

Pourvu, répétions-nous en chœur, que l'on n'entame pas cette beauté, double merveille de la nature et des hommes ! Cela vint à propos de la voie projetée pour dégager la *carriéro* citadine et subir la loi tyrannique du progrès. Le problème, à notre avis, consiste à ne rien bousculer, au contraire à valoir un élément nouveau de prospérité. Nous tombames d'accord sur la seule solution, empêchant tout sacrilège ; en bas au long de Durance, sans rien démolir et par le truchement d'un tunnel. Cela obligerait les passants à s'arrêter au bout pour visiter Sisteron, ou du moins le voir à l'aise en promenade et y marquer une halte. Mais, de grâce, pas de massacre, pas d'attentat à l'audace de ces maisons en conquête du ciel et au défi de la rivière, sous le couronnement de la Citadelle.

Voilà l'opinion des gens qualifiés et qui, par amour, s'inspirent du bon sens et de l'avenir, par le scupuleux respect ou legs du passé. — Aux vieux Sisteronnais de défendre leur bien, en répondant aux exigences du moment.

Il fut également question de notre folk-lore, des Alpes à la Mer, que l'on est en train de carnavaliser et de détruire, ce qui serait inestimable perte et grave préjudice.

Depuis quelques années, sans en rien connaitre — (car le folk-lore est une science) — trop de fantaisistes perdent leur temps à tenter la résurrection de choses mortes, ignorant celles qui subsistent et qui seules méritent notre active attention.

Enfin on s'attarda de plaisir à notre langue, sans savoir qu'au dessert le président Daladier nous en offrirait « cordello di plus bello flour ».

*La gardaren riboun ribaquo*
*Nosto rebello lengo d'O*
*La parlaren dins li vanado*
*I meissoum, i descoucounado,*
*Entre amourous, entre vesin ;*
*La charraren emé salivo*
*En barrejant nostis oulivo*
*En destregnent nosti rasin.*

Il nous manquait pour digne brinde un verre *dou vin de Sisteroun*, que nous eussions dégusté religieusement à la mémoire de Paul Arène pour célébrer à la fois Jean-des-Figues et Canteperdrix.

On parla encore du Théâtre de la Citadelle, qu'il faut aider et maintenir ; de la nécessité d'un Syndicat d'Initiative agissant pour que Sisteron ait son siège au premier rang du tourisme.

J'écoutais, miel en bouche, les éloges de mes deux voisins, sur notre ville et pensais que l'on a tort de ne la point affirmer avec orgueil, étant l'une des plus magnifiques, non seulement du Midi, mais de la France,

**Emile ROUX-PARASSAC.**

*POLITIQUE EXTERIEURE*

## Après la Visite Royale

Les fêtes données en l'honneur du roi George VI et de la reine Elisabeth ont été marquées d'élégance et de grandeur. L'ordonnance en a été parfaite : preuve que pour faire aussi bien que nos voisins, il nous suffit de vouloir. Cortèges, réceptions, galas, tout a été organisé à la perfection. La foule parisienne ajouta aux fastes officiels sa présence et son enthousiasme, ses vivats et ses acclamations. Paris ne donna pas à ses hôtes royaux le spectacle des journalistes en uniforme, des masses qui lèvent le bras et acclament au commandement. C'est que, dans la capitale d'un pays libre, la foule obéit à ses instincts. Mais elle a montré qu'elle savait gré aux souverains britanniques d'avoir voulu, en dépit d'un deuil récent, que leur première visite officielle à l'étranger fut pour la France. Elle leur a témoigné sa reconnaissance d'une manière éclatante. Cela est bien.

De même, il est excellent que le gouvernement ait décidé de présenter au roi et à la reine la force française — on veut dire notre armée — dans un cadre digne d'elle. C'était une grande idée que d'organiser une magnifique parade militaire devant ce château de Versailles où la France jadis se voulut et se réalisa dans une grandeur unique. La République recevait le souverain britannique chez Louis XIV. Quel magnifique symbole pour relier le présent au passé dans une synthèse que peut oser un régime assuré du consentement unanime de la nation. Les manuels d'histoire blâment vertueusement les larges dépenses du Roi Soleil. Et il est vrai que pour bâtir il dépensa les millions par centaines. Du moins nous laissa-t-il Versailles, M. Léon Blum gaspilla des milliards afin de donner vie à quelques idées fausses. Que laissera-t-il à la postérité ? Rien.

Au cours de la visite royale, lord Halifax, qui accompagnait les souverains, eut de longs entretiens avec le président du Conseil et le ministre des Affaires Etrangères, flanqués de quelques personnages consulaires. Cette méthode de gouvernement nous parait assez singulière, mais enfin, c'est affaire entre M. Daladier et ses amis politiques. Les résultats de ces conversations ont été consignés dans un communiqué officiel du 21 Juillet constatant que « l'harmonie complète des vues établie au cours de la visite des ministres français à Londres les 28 et 29 Avril dernier était entièrement maintenue. »

En d'autres termes, l'Entente cordiale fondée il y a trente-six ans par un grand monarque, Edouard VII, et par un grand ministre, Delcassé, se prolonge avec une vitalité nouvelle et s'applique à la solution de toutes les questions diplomatiques actuellement posées en Europe centrale comme ailleurs. C'est dire par conséquent que l'attitude adoptée par le gouvernement britannique lors des élections tchécoslovaques de Mai dernier n'est nullement modifiée. Il ne se désintéresse pas le moins du monde du sort de la Tchécoslovaquie en tant qu'Etat indépendant ; et Berlin n'ignore pas ces dispositions. Mais il refuse de s'engager à l'avance au cas de conflit, alors que le gouvernement français est prêt à faire honneur au traité qui le lie avec Prague, si la Tchécoslovaquie était attaquée par l'Allemagne. De là, entre la politique britannique et la politique française une divergence qui ne laisse pas que d'être sérieuse et dangereuse.

Peut-être l'est-elle moins aujourd'hui que voici quelques mois, depuis la récente démarche faite à Londres par l'aide de camp d'Hitler. La signification en est éclairée en partie par la réponse écrite de M. Chamberlain à une question que lui posa à ce sujet un député travailliste. Le Premier Ministre précisa que le capitaine Wiedemann, au cours de son entretien avec le Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, avait renouvelé l'assurance que le gouvernement allemand était désireux de régler pacifiquement les questions pendantes.

Quant à la question de savoir si le Fürher envisage ou non un règlement provisoire de l'affaire des Sudètes qui permettrait d'étudier à loisir un règlement définitif, mieux vaut n'en pas traiter, car elle n'est pas encore mûre. L'essentiel est de constater, par la coïncidence des évènements, que le renforcement de l'entente franco-britannique a à lui seul suffi à déterminer une détente dans la situation européenne. Ce n'est pas une surprise pour ceux qui sont informés de l'histoire récente dont, pour le plus grand malheur de l'Europe, la Grande-Bretagne a dédaigné les enseignements depuis vingt ans.

*LE RETOUR A LA TERRE*

## LE DOMAINE-RETRAITE

Dans un récent article, nous examinions les mesures gouvernementales susceptibles d'amener à la terre les jeunes gens — hommes et femmes — qui, au seuil de la vie, se laissent attirer par les cités, par suite des trop grandes difficultés qu'ils rencontrent pour s'établir dans un village. A l'actif du Gouvernement, il faut souligner que des récents décrets-lois ont organisé la consolidation et l'extension du bien de famille insaisissable et la création du domaine-retraite.

Le domaine-retraite, c'est la maison familiale avec un champ et un jardin assurés à tous — même les plus humbles, à condition qu'ils pratiquent cette vertu bien française qu'est l'économie — au soir de la vie.

C'est grâce à une société de capitalisation ouverte aux salariés et aux artisans, dont les revenus ne dépassent pas le « plafond » des assujettis aux assurances sociales, que l'Etat financera l'opération.

Ceux qui voudront s'assurer la possession d'un domaine-retraite, devront effectuer des versements de 100 à 1.000 francs par an, versements qui seront capitalisés par la Caisse Nationale de Crédit Agricole et par l'Etat, à des taux progressifs de 7 à 10 %. C'est en somme un système analogue à celui déjà existant pour les mutuelles-retraites d'anciens combattants.

Les employés et ouvriers des villes cotisant pour s'assurer un domaine-retraite, devront s'engager à se retirer à la campagne, dans une commune rurale de moins de 2.000 habitants, et quand sonnera pour eux l'heure du repos, ils auront la possibilité d'acheter où il leur plaira leur petite propriété rurale. Ainsi, ceux qui auront peiné pendant un quart de siècle à l'usine, à l'atelier, dans les immenses buildings modernes, retourneront à la terre qui, la plupart du temps, les vit naître, et le rêve de toute une vie de labeur se trouvera réalisé ; ils attendront la mort dans la grande paix des champs, sans pour cela rester inactifs.

On peut, en effet, raisonnablement prévoir que ces nouveaux propriétaires ruraux ne resteront pas inactifs et qu'lis pratiqueront le jardinage et l'élevage.

Ainsi, de nombreux villages, aujourd'hui désertés, retrouveront leur animation d'antan, et les citadins devenus villageois contribueront encore à accroître la prospérité nationale, tout en faisant bénéficier les ruraux des connaissances qu'ils acquirent à la ville.

La portée sociale et économique de la création du domaine-retraite ne saurait donc être minimisée. Certes, les effets ne s'en feront vraiment sentir que dans un quart de siècle ; mais n'est-ce pas le signe des gouvernements dignes de ce nom de prévoir ?

Ainsi, d'ici un quart de siècle, la terre de France, trop souvent abandonnée, retrouvera, grâce à cette initiative, un appoint de bras qui contribuera à revaloriser les propriétés rurales, les villages, les bourgs, dont beaucoup se meurent, en même temps que les villes seront désengorgées d'un trop plein d'hommes et de femmes qui ne demandent qu'à retrouver la nature.

Si, par ailleurs, comme nous l'espérons, par d'autres initiatives, le Gouvernement facilite le retour à la terre de milliers de chômeurs et l'établissement de jeunes gens, — par l'octroi de crédits à fonds perdus amortissables partiellement à la naissance de chaque nouvel enfant — on aura à la fois contribué à enrayer la crise économique et la dénatalité.

Une fois de plus, la terre de France ne se montrera pas ingrate pour ses fils si ceux-ci lui reviennent après les désillusions de la grande ville.

B.

© VILLE DE SISTERON

# UN DISCOURS

Au moment où le relèvement de la France s'affirme avec netteté, au moment où la visite des souverains britanniques et les manifestations auxquelles elle a donné lieu ont témoigné de ce redressement national et prouvé la si profonde et si heureuse répercussion qu'il a eu déjà hors de nos frontières, le discours prononcé, Dimanche dernier au Mans, par M. Jouhaux, rend un son malaisément supportable.

Le pays unanime vient, en acclamant comme il l'a fait les souverains de la grande démocratie amie, de manifester de la manière la plus éclatante son approbation sans réserve de la politique qui a rétabli l'ordre à l'intérieur du pays, dans tous les domaines, qui a fait tomber une agitation artificiellement entretenue, qui nous a arrêté au bord de l'abime, qui a restitué à la France son visage et son caractère, qui lui a en définitive rendu la confiance complète de ses amis. Le pays a démontré qu'il avait repris conscience de lui-même.

A peine cette grandiose manifestation a-t-elle eu lieu que M. Léon Jouhaux veut se faire entendre à son tour. Et c'est pour prêcher à nouveau la lutte entre les citoyens de ce pays, c'est pour réclamer des mesures analogues ou identiques à celles qui nous ont fait cotoyer la catastrophe, c'est pour proférer encore les vieilles menaces !

Le secrétaire général de la C.G.T. pour tenter de donner plus de force à ses affirmations, prétend avoir « le droit de parler au nom de toute la classe ouvrière ». Il n'abusera personne. Et pas davantage quand il affirme que « l'action de la C.G.T. n'a rien à voir avec la politique ». Car toutes les décisions qu'il réclame sont d'inspiration politique.

Mais passons. Ce qui est stupéfiant c'est que l'on ose déclarer aujourd'hui, — après une « expérience » qui a eu des résultats si désastreux que leur constatation est précisément à l'origine du ressaisissement spontané de l'immense majorité des esprits, — qu'il suffirait de revenir aux méthodes et aux slogans qui ont marqué cette expérience pour permettre au pays de retrouver sa prospérité !

C'est vraiment faire peu de crédit au sens critique des Français que de croire qu'on va soulever leur enthousiasme en leur disant maintenant que non seulement il faut revenir à la politique qui fleurissait entre juin 1936 et 1937, mais que les mesures prises alors étaient insuffisantes et que le « programme de la C.G.T. est formé d'autres mesures beaucoup plus promptes et plus énergiques » !

Quelle aberration ! La France qui a conscience du péril qu'on lui a fait courir, entend travailler à son relèvement économique et, partant, à l'accroissement de sa sécurité. Dans son immense majorité elle approuve la politique de redressement que le gouvernement radical poursuit loyalement et courageusement et elle est résolue à soutenir les hommes qui ont la charge de réparer les fautes graves qui avaient été commises.

M. Jouhaux peut reprendre ses thèmes préférés. Comment n'a-t-il pas compris qu'au cours de tous ces derniers jours, et depuis plus longtemps même, le pays lui a, par avance, répondu : non ?

E. N.

MACHINES A ECRIRE

« OLYMPIA »

*la machine la plus appréciée*

MACHINES A CALCULER

"ORIGINAL-ODHNER"

*la machine sur laquelle on peut compter*

Pour tous Renseignements et Démonstrations (sans engagement)

*s'adresser à la*

Librairie PASCAL-LIEUTIER

25, Rue Droite, SISTERON, Tél. 1.48

# CAISSE RÉGIONALE de Crédit Agricole Mutuel des Basses-Alpes

Financement de la récolte de blé de 1938 :

1° — Blés apportés aux Coopératives de stockage.

Pour permettre aux Coopératives de stockage de payer les blés dès leur livraison, conformément aux dispositions de l'art. 17 de la loi du 15 Août 1936, des avances temporaires peuvent leur être faites, dès maintenant, par la Caisse Régionale de Crédit Agricole.

En attendant que la fixation du prix du blé de la nouvelle récolte ait eu lieu avant le 1er Septembre, comme le prévoit l'art. 9 du décret de codification modifié, les coopératives pourront donc régler les premières livraisons de blé de la récolte 1938 sur les bases suivantes :

132 francs par quintal lorsque le blé provient d'apports inférieurs ou égaux à 50 quintaux par producteur.

100 francs par quintal lorsque le blé provient d'apports supérieurs à 50 quintaux.

2° — Paiement des blés achetés par les négociants :

Aux termes de l'art. 6 du décret-loi du 17 Juin 1938 visant le règlement des blés achetés par les négociants, ceux-ci doivent verser à la Caisse Régionale de Crédit Agricole le prix total des blés achetés dans un délai maximum de 10 jours à dater de la livraison.

Pour les blés de la récolte 1938 qui seront achetés avant la fixation du prix nouveau, les négociants auront à verser les mêmes sommes que s'il s'agissait de blés de la dernière récolte, mais la Caisse Régionale effectuera une retenue d'un tiers sur ces sommes et ne versera que les deux autres tiers aux vendeurs.

L'article 14 du décret-loi du 17 Juin 1938, prévoit, en ce qui concerne les blés livrés aux négociants, l'intervention des Caisses Régionales de Crédit Agricole Mutuel pour le recouvrement de la cotisation exceptionnelle visée au 3e paragraphe de cet article.

# Lettre ouverte à Marius Escartefigue

Sisteron, le 25 Juillet 1938.

Mon Cher Marius,

Je t'avais promis de t'écrire dès mon arrivée dans mon pays ensoleillé. Mais, pris par l'ambiance captivante du milieu, j'ai pensé à toute autre chose qu'à m'armer d'une plume aussitôt arrivé. Pourtant je t'aime bien, mon brave Marius. Que ceux qui liront cette lettre ne te confondent pas avec le terrible et naïf Marin de Marcel Pagnol, tu as existé avant lui puisque dès 1922 je te mettais en scène dans « Le Mariage de Mise Miette » et, bien que Marseillais, tu n'étais pas marin mais charcutier à la Madrague. Dans mes « Fiançailles de Basili » 1930 tu étais élu député et dans mon « M. Samuel, banquier » fin 1931 on te retrouvait avec un maroquin ministériel sous le bras. Effet de tes désirs ambitieux tu es parvenu aux sommets. Mais, saturé de grandeurs, cadrant mal avec ta nature primesautière, tu es revenu au bercail, autrement dit : à la petite villa de tes débuts, villa que les Marseillais par modestie locale, nomment : Mon Cabanon.

Le Cabanon, ici, à Sisteron, se mue en « Bastidon » Comme à Marseille on y boit le bon vin, on y chante pour rire, car le vin fait chanter ; on y mange l'aïoli et quelques fois aussi la bouillabaisse péchée dans la nuit à Marseille ; les autos vont si vite ! Il n'est pas jusqu'au fumet de la fameuse soupe au Pistou qui ne vienne caresser nos narines. Ces trois plats délectables nous donnent, ici, Marseille avec la paix en plus.

Ah ! cette paix, quel calmant pour les nerfs surmenés ! Surtout la nuit, quel repos ! On entend, seule, la Durance roulant ses eaux rapides en une mélopée qui berce et qui endort

Dès l'aurore on entend gazouiller les oiseaux, la grande horloge de la Place tinte ses coups très argentins ; sur un arbre voisin deux rossignols, en un chant merveilleux, fêtent le jour radieux qui se lève. On ouvre un œil, puis deux ; les losanges des contre-vents laissent passer deux bouts d'un ciel bleu invraisemblable et l'on se dit, sortant d'un rêve d'or : Déjà le jour ?

O ! Marius, que la nature est belle ici, par la croisée ouverte entre un beau paysage. Que la Durance est claire aujourd'hui ; sur sa grève parsemée de peupliers naissants s'agitent déjà, mais en vain, des pêcheurs que le soleil brunit mais que le poisson fuit, en riant sans doute, car il les voit venir. Face à moi se dresse le roc altier de « Monturi » verdi par la végétation qui monte à l'assaut de sa crête allongée ; il a l'air du dragon terrassé par l'archange ; endormi pour des siècles il semble encore garder, de façon redoutable, la percée de la Beaume ; sa gueule entr'ouverte au-dessus du torrent menace encore, menace sans effet, car l'aquilon qui s'engouffre, en jouant, dans sa gorge lui fait exprimer, et à sa fantaisie, jouant aux grandes orgues, des airs d'apocalypse ou des murmures d'au delà.

Sur ma gauche, au dessus des toitures, coiffées de tuiles de tous âges se dresse, en décor d'Opéra, la vieille forteresse renommée autrefois pour la guerre, mais on ne s'y bat plus ; les canons qui la meublent sont des trophées de guerre qui ne réveillent plus les échos endormis. Seuls parfois, quelques accents tragiques s'élèvent encore au-dessus des créneaux. C'est Hernani, c'est Phèdre, c'est le Cid, c'est Horace qui clament leurs désirs et leur désespoir fous. Comme en marge, on entend la Marche des Rois, de Bizet, pendant que Rose Mamaï maudit l'Arlésienne qui lui a pris le cœur et la vie de son fils, alors que la voix moqueuse de Carmen chante : L'amour est enfant de Bohème...

Et il semble que c'est encore un rêve que je fais entouré du plus beau des décors.

C'est çà Sisteron, mon cher Escartefigue, et je comprends que tous ces héros venus ici sur les pas du Maître bas-alpin Marcel Provence, ne veuillent plus partir. C'est si beau mon pays !

Ah ! non, tais-toi, Titin ! Pardon Marius, c'est mon ami Brisemotte qui me regarde écrire et ce mauvais farceur me souffle que : Si ces z'héros ne veulent plus partir c'est, tout simplement, parce qu'ils attendent Ruy Blas qui est candidat aux prochaines élections Sénatoriales !

Sacré farceur de Titin, tu ne comprendras donc jamais rien à la beauté de ton pays ! C'est toujours les étrangers du dehors qui apprécient ce qu'on possède.

Au revoir, Marius, n'écoute pas Titin. Ruy Blas ! Quelle blague !

*Louis SIGNORET.*

# Allocations aux apiculteurs ayant subi des pertes

M. André Honnorat, sénateur, a reçu, du ministère de l'Agriculture, la lettre suivante :

Monsieur le Ministre

et Cher Collègue,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la situation des apiculteurs victimes de dommages causés à des ruchers par la grêle ou la sècheresse et me demander que le bénéfice de la loi du 31 Mars 1933 relative aux allocations pour calamités agricoles soit acquis à ces sinistrés.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la Commission plénière siègeant auprès de mon département a été saisie dans sa séance du 12 Juillet 1935 de la question de l'attribution d'allocations aux apiculteurs ayant subi des pertes occasionnées par le gel, la grêle, les inondations et les ouragans. Elle a émis à ce sujet, un avis favorable qui a été ratifié par mon prédécesseur.

En conséquence, les apiculteurs peuvent présenter des demandes d'allocation, au titre de la loi du 31 Mars 1933, à la suite de dommages causés à leurs ruchers par le gel, la grêle, les inondations et les ouragans.

Veuillez agréer, etc...

*Le Ministre de l'Agriculture,*

*QUEUILLE*

« En Auvergne, des touris-
« tes ont été, parait-il, assaillis
« par des oiseaux de proie. »
(Journaux).

# Parlons "d'Ailes"

Mais on ne te dit pas l'espèce
Des oiseaux, lecteur attention !
C'est ta bonne foi qu'on agresse
Dans cette histoire d'agression.

On aurait dû (c'était de règle)
Ne faire part de leurs prénoms.
Est-ce que c'était de vrais aigles
Ou tout simplement des... faucons ?

Etaient-ils ces oiseaux fantômes,
Tendres, jeunes, tel l'ortolan,
Ou dix fois centenaires comme
La Cathédrale de... Milan.

Qu'on nous décrive sans mystère
Ce sensationnel fait du jour
Et qu'on entre en plein dans l'affaire.
Ça vaut mieux que tourner... vautour.

Et c'est une preuve à l'appui
Que la vérité, qui se terre,
N'a pas abandonné son puits
Pour se cacher dans une... serre.

Dans ce conte d'oiseau de proie
Donc, lecteurs, si je ne m'abuse
On ne te prend pas pour une oie
Mais sûrement pour une... buse.

**André TERRAT.**

# VIIme Foire-Exposition de Manosque

du 3 au 7 AOUT 1938

PROGRAMME

MERCREDI 3 AOUT. — à 10 h., Réception de la Fanfare du 15e B. C.A. ; à 15 heures, Inauguration Officielle de la Foire sous la présidence de M. le Préfet des Basses-Alpes ; à 17 heures 30, Concert par la Fanfare du 15e B. C. A. ; à 21 heures 30 Festival de Danse et de Musique par le Ballet de l'Opéra de Marseille (Orchestre Direction Valey), avec le concours de la Fanfare du 15e B. C. A.

JEUDI 4 AOUT. — A 9 heures, Concours de Modèles réduits d'Avions organisé par l'Aéro-Club des Basses-Alpes ; à 11 heures, Concert par la Fanfare du 15e B. C. A. ; à 16 heures, Grande Fête Enfantine Défilé d'enfants, Danses Provençales par le Groupe Osco-Manosco, avec le concours de Cœcilia-Mandol's à 17 h. 30, Représentation du Guignol Lyonnais par le Théâtre de Guignol Variétés des Tournées Théâtra; à 21 h. 30, Concert par le Rallye Manosquin avec Intermède de Music-Hall ; après le Concert, Grand Bal.

VENDREDI 5 AOUT. — Journée Agricole ; de 7 à 11 heures, Démonstration de Motoculture ; à 17 h. 30, Concert par Cœcilia-Mandol's; à 21 h. 30, Concert par la Musique Municipale de Manosque ; après le Concert, Grand Bal.

SAMEDI 6 AOUT. — Tenue de l'Importante Foire Mensuelle ; Exposition de produits agricoles ; Exposition d'aviculture et d'apiculture ; en matinée, Concerts diffusés ; à 21 heures 30, Soirée de Gala : L'Arlésienne, de A. Daudet, Musique de G. Bizet avec la participation d'artistes de la Comédie Française et des principaux théâtres de Marseille (orchestre, direction Valey, chœurs, farandoleurs).

DIMANCHE 7 AOUT. — à 10 h., Rallye Cyclo-Touriste de la Foire-Exposition, 1.500 francs de prix, plusieurs challenges, coupes et médailles ; à 10 h. 30 Réception par l'Harmonie le Conservatoire de Nice et de l'Union Chorale Les Voix d'Antibes; à 14 heures, Grand Prix Cycliste de la Foire-Exposition, organisé par le Vélo-Club Manosquin, 50 fois le tour de Ville, 3.000 francs de prix ; à 17 heures, dans l'enceinte de la Foire, Distribution des prix de la course ; à 17 h. 30 Grand Festival par l'Harmonie Le Conservatoire de Nice, et l'Union Chorale Les Voix d'Antibes, directeur artistique M. Amédée Botti (O. I.) ; à 21 h. 30, Grande Représentation de Gala : Le Pays du Sourire, opérette romantique de Franz Lehar avec le concours de Louis Izar de l'Opéra-Comique, créateur du rôle et de Mme Chauny-Lasson, de l'Opéra-Comique.

# Rions, un peu...

MARIUS SANS-FILISTE

Une bonne histoire marseillaise recueillie par « La Semaine Radiophonique » :

— Moi, dit Marius, je possède un poste merveilleux, d'une « siinsibilité » remarquable, le « spakère » je l'entends murmurer, je l'entends respirer, je l'entends soupirer, je l'entends...

— O funérailles, rugit Olive furieux, moi j'entends que tu m'escaguasses, car le mien de poste est tellemin plus sinsible que lorsque le « sepiqueur » s'arrête de parler, ô bonne mère, je l'entends « reufleuchir ».

« *Le Haut-Parleur* ».

∴

Faut-il que nos rivières soient poissonneuses !

Ecoutez par exemple, Frédéric :

— Moi ? J'en ai rejeté au moins deux kilos. Trop petits, mon bon, trop petits ! Nous ne sommes pas des massacreurs d'enfants, péchère!

Et Olive, cependant, avoue franchement :

— Je dois te dire que je n'en ai point vu cette année qui puisse se comparer avec la truite ferrée en 1926. Une truite ! Té ! je vous la dessine, regardez !

Sur le sable, il trace du bout de sa ligne un ovale de presque quatre vingt centimètres de long. Puis, avec un fier regard alentour :

— Qu'est-ce que vous en dites, collègues ?

Alors Désiré, gentiment :

— Pourquoi tu ne dessine que l'œil ?

# Chronique Locale et Régionale

**SISTERON**

**Musique.** — C'est ce soir, Samedi 30 Juillet que notre Société Musicale « Les Touristes des Alpes » donnera un concert à 21 h. 30 sur la Place de la Mairie.

Programme :

Le Tarusate (Pas redoublé) De Labenas ;

Le Songe au Désert (fantaisie) J. M. Champel ;

Langueur d'Eté (Valse) J. M. Champel ;

Le Chevalier Breton (fantaisie mazurka) de A. Doyen, soliste O. Bertagnolio ;

En liesse (pas redoublé) de V. Turine.

**La Circulation.** — Nous ne pouvons nier que depuis l'ouverture des vacances le charroi, la circulation voulons-nous dire, prend tous les jours une grande extension.

La Rue Droite est d'un mouvement intensif qui ne se ralentira qu'à la rentrée de l'hiver et c'est le plus grand des hasards qu'aucun accident ne se soit produit encore.

Les embouteillages sont quotidiens mais ils seraient plus rares si la police de cette rue était assurée par un agent de la force publique.

Nous avons vu quelques fois un gendarme intervenir et donner à la circulation une marche plus régulière mais notre brigade de gendarmerie est réduite à sa plus simple expression et elle ne peut distraire de son service actif un de ses hommes puisqu'il manquerait ailleurs.

Et cependant, si une police de la circulation se faisait dans la Rue Droite, l'ordre y gagnerait et il ne serait même pas nécessaire d'envisager la création de la voie de dégagement que l'autorité supérieure se décide de faire dans les bas quartiers de la ville.

**Les Elections Sénatoriales.** — Par décret ministériel, les élections sénatoriales auront lieu le 23 Octobre prochain. Notre représentation sénatoriale est renouvelable et l'on cite, outre nos deux sénateurs actuels, MM. Baron, Gardiol et Stern.

Le 23 Octobre on verra celui qui arrivera le premier dans cette course aux suffrages restreints.

© VILLE DE SISTERON

# Grand Concours des Produits "SYRAM"

pour les petits
& pour les grands

**250.000** francs de prix

**1.500** cadeaux

Une Automobile C. I. NOVAQUATRE
Une Automobile C. I. JUVAQUATRE
Des Postes de T. S. F. de marque
Des Vélos «ASTRA» fabrication Terrot
Des Machines à Coudre de Marque
Des Cuisinières etc... etc... etc...

**Participez Gratuitement**
au
**Grand Concours "SYRAM"**

**Réclamez votre feuille de concours chez votre épicier**


**Grands Travaux.** — A la suite de l'adjudication des travaux communaux donnés en la Mairie le 25 Juin dernier et dont M. Paret a été déclaré adjudicataire, les rues et traverses de la Coste sont refaites et subissent un fort bétonnage qui les rendront plus praticables. Celles du quartier de Bourg-Reynaud, actuellement défectueuses seront aussi réparées. L'aspect de notre ville n'en sera que plus séduisant parce que plus praticable et peut-être aussi plus propre pourvu que le service de balayage facilité par la réfection des rues pénètre plus avant dans ce quartier pour ramasser les immondices qui y sont déposées.

Les Touristes qui déjà, depuis les grandes vacances viennent à Sisteron pourront constater avec plaisir les améliorations que subit notre ville, ils seront de ce fait enclins à nous faire une publicité plus en harmonie avec le pittoresque de notre cité et par conséquent plus profitable aux intérêts généraux du commerce local.

Certes, tout le public approuvera ces améliorations qui étaient nécessaires depuis que les eaux et les égouts sont venus apporter plus d'aisance dans notre existence.

Nous serions ravis de tout ce bien être si derrière lui nous ne craignions que Sisteron, déjà amputé de ses six principales administrations ne se voit encore enlever une partie de l'enseignement donné dans son principal établissement d'enseignement supérieur en en diminuant son importance.

Nous n'insisterons pas pour le moment sur cette grave question car nous espérons que nos dirigeants, de bas en haut de l'échelle représentative interviendront énergiquement auprès de ministre afin que rien ne soit touché à nos établissements scolaires qui ont toujours donné satisfaction au public et qu'une fois encore Sisteron ne soit pas la victime expiatoire des ministres en mal de réformes.


## A VENDRE

CAMPAGNE à VILHOSC, bois vague, prairies arrosage. 2 bâtiments contenant 90 hectares. bon paturage. Prix modéré. Jouissance immédiate.

S'adresser : Martel, Vilhosc.


**A la Tour Brune d'Embrun.** — LE CID. — Lors du beau gala du Cid à la Citadelle, on ne put donner les rôles de *l'Infante* et de *Léonor*. A Embrun, ces roles seront rétablis. C'est Yvonne Ducos, de la Comédie Française qui jouera *l'Infante* et une artiste applaudie à la Citadelle, *Léonor*. Quant à *Chimène*, c'est la belle valensolaise Madeleine Silvain. Auprès d'elles, Albert Lambert, P. de Rigoult, de la Comédie Française, Raymond Girard, Eva Reynal, de l'Odéon, Castrix, Delaurme, Andrée Liobert, Anto Martin.

Vaste mise en scène.

Places à la B. N. C. I. dans toutes les agences.

C'est pour le 7 Août à 16 h. 45.

**AVIS.** — Madame Rose MOULLET repasseuse, précédemment Rue Saunerie, informe sa clientèle qu'elle habite actuellement Rue Basse des Remparts, à Bourg Reynaud.

**Avis de Concours.** — Messieurs les Ingénieurs agronomes et agricoles du département sont informés qu'un concours pour le recrutement d'un nombre important de Professeurs d'Agriculture chargés du contrôle des lois sociales, sera ouvert à Paris en fin Septembre 1938.

Ils sont priés, si ce concours les intéresse, de s'adresser d'urgence au Ministère de l'Agriculture, 2e bureau 78, Rue de Varenne, Paris (7e), afin de recevoir le programme des matières et épreuves et les formalités d'inscription.

**Pharmacie de Garde.** — Demain pharmacie Charpenel, rue de Provence.

**Permis de Chasse.** — Messieurs les chasseurs sont priés de vouloir bien faire leurs demandes de permis de chasse au Secrétariat de la Mairie dans le plus bref délai.

**Avis aux Contribuables.** — Les contribuables sont prévenus que le Contrôleur des Contributions Directes se trouvera à la Mairie le 2 Août 1938 à 9 heures pour procéder à la révision annuelle des bases des contributions foncières, de la contribution mobilière, de la contribution des patentes et des diverses taxes assimilées.

**Fédération des Coopératives de Blé des Basses-Alpes.** — La Fédération qui groupe toutes les Coopératives de blé du département s'est réunie Lundi 18 Juillet à Forcalquier.

Après plusieurs décisions d'ordre intérieur elle a examiné la question du prix à justifier pour la nouvelle récolte. Tous les représentants des Coopératives ont été unanimes pour estimer que, sur les bases précises fixées par la loi et compte tenu des prévisions de récolte, ce prix devrait être arrêté à 220 francs, sous réserve qu'aucune taxe nouvelle en vue de l'élimination des excédents ne soit imputée aux producteurs de moins de 50 quintaux et que s'il est inévitable de prévoir une taxe de 50 à 100 quintaux, elle soit fixée à un chiffre très minime à raison du fait que dans plusieurs régions du département pareille récolte de blé constitue la seule recette utile de beaucoup d'exploitations. Ils ont estimé d'autre part que le poids spécifique moyen de la récolte ne sera pas supérieur à 73 kilogs.

A l'occasion de cette réunion les délégués des Coopératives ont pu constater les résultats remarquables déjà obtenus par ces organisations professionnelles : financement immédiat, paiement aux producteurs au prix légal, ristournes appréciables aux adhérents, fournitures de semences triées et sélectionnées, etc... autant d'avantages qui justifient la confiance que leur témoignent les agriculteurs.

On ne saurait trop conseiller à ces derniers, en prévision surtout d'une récolte excédentaire qui ne peut que restreindre les offres du commerce libre, de s'adresser à leurs organismes professionnels : Coopératives de blé, et, s'il y a lieu, pour leur faciliter les avances nécessaires d'engrais et de matériel, Caisse de Crédit Agricole.

C'est par l'union professionnelle que les agriculteurs pourront utilement se défendre contre les difficultés qui leur vaut la situation économique actuelle.


LES OBJETS DE COTILLONS TELS QUE SERPENTINS, GUIRLANDES, BALLES, FLEURETTES, etc..

sont en vente à la Librairie Lieutier Rue Droite, Sisteron.


**AVIS.** — Le Préfet des Basses-Alpes informe que le Service Vicinal des Basses-Alpes dispose de quelques cartes du département à l'échelle de 1/80.000e.

Cette carte, collée sur toile et d'un format de 1 m. 70 sur 1 m. 70 pourrait être cédée aux collectivités, sociétés, syndicats d'initiative ou particuliers, au prix de 130 francs.

Adresser les demandes à M. l'Ingénieur en chef à Digne. Les cartes seront livrées dans ses bureaux et jusqu'à concurrence du nombre disponible.


## Les Carnets de Bord

sont en vente à la
Librairie LIEUTIER
25, Rue Droite, SISTERON, Tél. 1.48

CABINET DENTAIRE
**A. SILVY**
CHIRURGIEN-DENTISTE
13, Rue de Provence — SISTERON
*Cabinet ouvert tous les jours*


## ETAT-CIVIL

du 22 au 29 Juillet

NAISSANCES

Geneviève Marie Garcin, Sarrebosc.

MARIAGES

PUBLICATION DE MARIAGES

DÉCÉS

Néant.

REMERCIEMENTS

Madame et Monsieur BREMOND et leurs enfants ; les familles NIVIERE ; BONTOUX, à Sarrebosc ; ALPHONSE ; LIEUTIER ; JACOB née Lieutier ;

remercient sincèrement les parents, amis et connaissances des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de Mademoiselle

**Yvonne BREMOND**
*Institutrice*

leur fille, sœur, nièce et cousine chérie.

N. B. — C'est par un oubli involontaire que le nom de la famille Alphonse n'a pas figuré dans l'avis de décès de Mademoiselle Brémond Yvonne.

REMERCIEMENTS

Les familles GRANDCHAMP et ESCLANGON remercient bien sincèrement leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qu'elles ont reçu pour le décès de Monsieur

**Pascal GRANDCHAMP**

leur époux, frère et oncle regretté.

Etude de Me Guillaume BUES
Notaire à SISTERON.

## Adjudication
### de Fonds de Commerce

*Deuxième Insertion*

En exécution d'un jugement rendu par le Tribunal Civil de DIGNE, exerçant la juridiction commerciale à la date du vingt cinq Mai mil neuf cent trente huit et suivant procès-verbal dressé par Me Guillaume BUES, Notaire à SISTERON, le seize Juillet mil neuf cent trente huit, enregistré le vingt et un du même mois, folio 41, case 263, Monsieur Marcel Hilarion PREYRE, camionneur, demeurant à SISTERON, s'est rendu adjudicataire du Fonds de Commerce de Vins, Spiritueux et Fabrique de Limonade qu'exploitait à SISTERON, Rue Saunerie, Numéro 2, Monsieur Michel RULLAN, Négociant en Vins, demeurant en ladite Ville.

Cette vente a été publiée dans le « Bulletin Officiel des Ventes et Cessions de Fonds de Commerce » en date du vingt sept Juillet mil neuf cent trente huit.

Par suite de l'état de faillite de Monsieur RULLAN, les créanciers doivent s'adresser à Monsieur PELESTOR, Syndic à DIGNE, par application des articles 491 et suivants du Code de Commerce.

*Pour Deuxième Insertion,*

*G. BUES.*


L'Almanach Mathieu de la Drome est en vente à la Librairie Lieutier.

LES ARTICLES DE PECHE sont en vente à la Librairie LIEUTIER


## VARIETES-CINEMA

Cette semaine :

Reprise de :

**Trois Artilleurs au Pensionnat**

avec LARQUEY — ALERME
Raymond CORDY, Yvette LEBON
Marguerite PIERRY
Rolland TOUTAIN

En première partie :

**Pour fuir sa femme**

∴

La Semaine Prochaine :

du 4 au 7 Août :

**TOVARICH**

film gai, spirituel, d'un humour aigu qui arrache le rire avec Irène de ZILAHY, André LEFAUR, Pierre RENOIR, Marguerite DEVAL, ALERME, G. MAULOY.

En première partie :

**Le Martyr de l'Obèse**


**Les dixièmes de billets de la Loterie Nationale**

8me TRANCHE 1938

sont en vente à la Librairie LIEUTIER, rue Droite, SISTERON.


## Lectures pour tous

Elle est bien curieuse, cette pièce du théâtre Antoine *Le Circuit de Minuit*, où l'auteur a réussi à nous faire assister sur la scène à la plus émouvante des courses d'automobiles. Du reste, vous vous en rendrez compte en lisant ce beau drame dans les *Lectures pour Tous* d'Août.


POUR VOS TIMBRES
en CAOUTCHOUC, en CUIVRE, et DATEURS

adressez-vous à la
Librairie LIEUTIER — SISTERON


## Conseil Utile

Les personnes qui respirent difficilement éprouvent en été de véritables accès d'oppression lorsque la température devient lourde et orageuse. Aussi leur conseillons-nous un remède peu couteux : la Poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Ce précieux médicament dissipe en moins d'une minute les plus violents accès d'asthme, oppression, catarrhe, essoufflement, toux de vieilles bronchites et guérit progressivement. Prix de la boîte 6 fr. 15 (impôt compris) dans toutes les pharmacies.


LES ALMANACH DE *LISETTE* et *PIERROT* 1939 sont en vente à la Librairie Lieutier.

© VILLE DE SISTERON

C'est ce qu'on verrait s'il prenait fantaisie aux **2.000.000 gagnants** de se diriger tous ensemble vers le Pavillon de Flore, après le tirage **d'une seule tranche** de la

**LOTERIE NATIONALE**

*Tentez donc votre chance!*

---

# Banque Nationale
## pour le Commerce et l'Industrie

Soc. Anon. au Capital de 140.000.000 entièrement versés
SIÈGE SOCIAL : 16, Boulevard des Italiens, PARIS
R. C. Seine 251.988 B

Anciennement "Banque des Alpes"

**Succursale à GAP**
**12, Rue Carnot**
Tél. 0.15 et 197

**Agence à SISTERON**
Rue de Provence — Téléphone 28.

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE
PAIEMENT DE COUPONS FRANÇAIS ET ETRANGERS
SOUSCRIPTION SANS FRAIS AUX EMISSIONS
LOCATION DE COFFRES-FORTS
800 Succursales, Agences, Bureaux en FRANCE

---

Vous trouverez à l'

**IMPRIMERIE-PAPETERIE-LIBRAIRIE**

**M. Pascal-Lieutier**

**25, Rue Droite — SISTERON - Tél. 1.48**

ous les Imprimés
ous les Timbres en Caoutchouc
ous les Livres
outes les Fournitures Scolaires

---

Fonctionnaires, Agents des Services Publics, en activité ou en retraite, assurez vos véhicules à moteur à « La garantie Mutuelle des Fonctionnaires et Employés de l'Etat et des Services Publics », entreprise privée régie par le décret-loi du 8 Août 1935.

Renseignements: F. Jauffret-Veyan 17, Boulevard Dubouchage, Nice. L'été aux Mées et à Riez.

---

## Contes et Légendes de nos Alpes

par Emile ROUX-PARASSAC de Sisteron

Préface d'Abel BONNARD de l'Académie Française

C'est un beau livre, avec des pages savoureuses, d'autres intructives sur Sisteron et sur notre région.

Un beau volume de 300 pages.

—«»— prix : 15 frs. franco 17 frs.
en vente à la Librairie Lieutier.

---

## Service Régulier par Autocars

SISTERON - DIGNE - SISTERON

P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.20
Sisteron, station :

*Café du Commerce, Télép.* 61.

Bureau à Digne : *Café des Sports Boulevard Gassendi, Tél.* 0.86

| | | |
|---|---|---|
| Sisteron (départ) | 6 h. 45 | 13 h. 00 |
| Peipin (gare) | 6 h. 53 | 13 h. 08 |
| Volonne | 7 h. 03 | 13 h. 18 |
| Château-Arnoux | 7 h. 08 | 13 h. 22 |
| Malijai | 7 h. 20 | 13 h. 35 |
| Les Grillons-M. | 7 h. 30 | 13 h. 45 |
| Digne (arrivée) | 7 h. 45 | 14 h. 00 |
| Digne (départ) | 9 h. 00 | 17 h. 00 |
| Les Grillons-M. | 9 h. 15 | 17 h. 15 |
| Malijai | 9 h. 25 | 17 h. 25 |
| Château-Arnoux | 9 h. 37 | 17 h. 37 |
| Volonne | 9 h. 42 | 17 h. 42 |
| Peipin (gare) | 9 h. 52 | 17 h. 52 |
| Sisteron (arrivée) | 10 h. 00 | 18 h. 0o |

Le départ de Sisteron de 6 h. 45 assure la correspondance à Malijai, avec le car pour Avignon par Cavaillon.

---

**FEMMES qui SOUFFREZ**

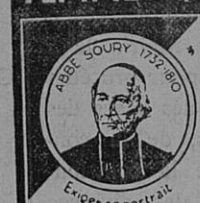


de Maladies intérieures, Métrite, Fibrome, Hémorragies, Suites de Couches, Ovarites, Tumeurs, Pertes blanches,

**Reprenez courage**

car il existe un remède incomparable, qui a sauvé des milliers de malheureuses condamnées à un martyre perpétuel, un remède simple et facile, uniquement composé de plantes. C'est la

**JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY**

**Femmes qui souffrez**, auriez-vous essayé tous les traitements sans résultat, que vous n'avez pas le droit de désespérer, et vous devez, sans plus tarder, faire une cure avec la

**JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY**

**LA JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY C'EST LE SALUT DE LA FEMME**

*Femmes qui souffrez* de Règles irrégulières, accompagnées de douleurs dans le ventre et les reins; de Migraines, de Maux d'Estomac, de Constipation, Vertiges, Etourdissements, Varices, Hémorroïdes, etc.;

Vous qui craignez la Congestion, les *Chaleurs, Vapeurs*, Etourdissements et tous les accidents du *Retour d'Age*, faites usage de la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, Elle vous sauvera sûrement.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

M.15

**Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature**

Mag Dumontier

**AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER**

---

VIEUX JOURNAUX A VENDRE
S'adresser à l'Imprimerie Lieutier, Sisteron.

---

Que vous tiriez de la Terre profits ou agrément, vous êtes défendu et conseillé par

**L'AGRICULTURE NOUVELLE**

Ses fameux articles de défense paysanne font autorité depuis cinquante ans

SES PETITS CONSEILS (Réponses à nos lecteurs) vous tirent d'embarras

SES PETITES ANNONCES font vendre ou trouver tout ce que l'on veut

Vous avez besoin de

**L'AGRICULTURE NOUVELLE**

un peu chaque jour

Voir, dans le numéro de cette semaine, la liste des primes intéressantes offertes aux abonnés pendant quelques jours seulement.

Abonnements : FRANCE ET COLONIES, 26 francs par an
16, rue d'Enghien, PARIS

*En vente partout :*
LE NUMERO : 60 CENTIMES

Envoi franco d'un spécimen contre 0.60 en timbres

---

**SYPHILIS** Guérison assurée par le **TREPARGYL** seule méthode interne et rectale supprimant toutes piqûres. La boîte: **39f.60.** Le traitement complet: **118** fr. *Toutes Pharmacies*, ou à défaut **Labo. LACROIX**, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

**REGLES** douloureuses, interrompues, retardées et toutes suppressions pathologiques des époques, rétablies certainement par le **LYROL**, seule méthode interne et vaginale. La boîte: **39f.60.** Cure compl. **118** fr. 7 *Phtes* ou à défaut **Labo. LACROIX**, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

**IMPUISSANCE** guérie à tout âge et sans danger par **UGYL**, Traitement sérieux, le seul de ce genre prescrit par le Corps médical. Le flacon **39f.60.** Le trait. complet **118** fr. *Toutes Phtes*, ou à défaut **Labo. LACROIX**, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

**BLENNORRAGIE** Écoulements, Filaments, Rétrécissements, Prostatite. — Guérison définitive par **UGEOL**, seule méthode interne et prostatique supprimant toutes interventions douloureuses et dangereuses. La boîte: **39f.60.** Le traitement complet: **118** fr. *Toutes Pharmacies*, ou à défaut **Labo. LACROIX**, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

---

En vente à la Librairie LIEUTIER

---

# Service Régulier
# Sisteron - Digne - Nice

HORAIRE :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Sisteron | (*Départ*) | 7 h 15 | Nice | (*Départ*) | 12 h |
| Digne | | 8 h | Antibes | | 12 h 30 |
| Saint-André | | 9 h | Cannes | | 13 h |
| Castellane | | 9 h 30 | Grasse | | 13 h 30 |
| Saint-Vallier | | 11 h 15 | Saint-Vallier | | 13 h 45 |
| Grasse | | 11 h 30 | Castellane | | 15 h 30 |
| Cannes | | 12 h | Saint-André | | 16 h |
| Antibes | | 12 h 15 | Digne | | 17 h 15 |
| Nice | (*Arrivée*) | 12 h 45 | Sisteron | (*Arrivée*) | 18 h |

Correspondance pour : VEYNES, GAP, BRIANÇON

Départ de Sisteron :
Bureau de Taxis, J. GALVEZ, 12, Rue de Provence — Téléphone 2
Départ de Nice : Gare Municipale d'Autobus.

---

Si vous voulez des pâtes alimentaires garanties pûres semoules de blés dûrs vous donnant satisfaction au point de vue goût et profit à la cuisson essayez

**Les PATES DONZION**

En vente dans les bonnes épiceries de la ville.

---

**Sisteron - Journal**
*est en vente*

à MARSEILLE, chez M. LAFAY, kiosque 12, à la Canebière ;

à AIX, chez M. BERNARD, Journaux-Tabacs — Cours Mirabeau

et au Bureau du Journal, à
— — SISTERON — —

---

*Pour vendre ou acheter*

FONDS DE COMMERCE
IMMEUBLES - VILLAS
PROPRIÉTÉS - TERRAINS ETC.

S'adresser en confiance à

l'AGENCE GENERALE des ALPES
**R. GIRARD**
53, Rue Carnot — GAP
Téléphone 1.10

---

COMMERÇANTS INDUSTRIELS

pour remédier à la crise faites de la publicité dans

**SISTERON-JOURNAL**

---

# Société Générale

Pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France

Société Anonyme Fondée en 1864 — Capital : 625 Millions

**BUREAU DE SISTERON**

Jours de Marchés et Foires

*Toutes opérations de Banque et de Bourse*
— *Avances aux Eleveurs* —

R. C. SEINE 64.462

---

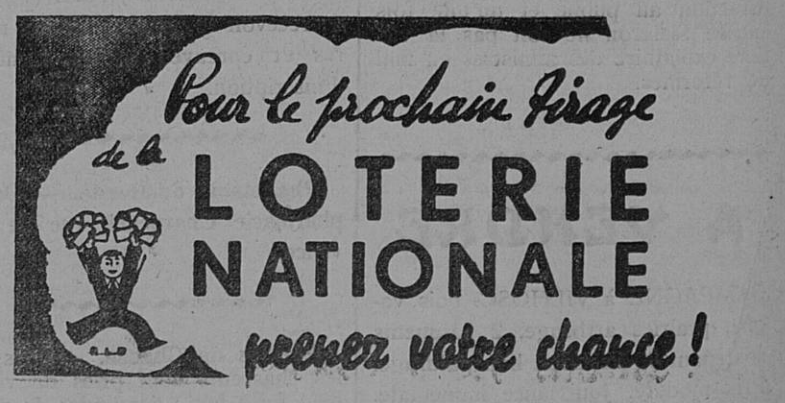


L'Imprimeur-Gérant : M. PASCAL-LIEUTIER, 25, Rue Droite, SISTERON.

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire :

© VILLE DE SISTERON